

« J'ai exécuté un chien de l'enfer. Rapport sur l'assassinat de Samuel Paty » de David di Nota, lu par C. Kintzler

par

Catherine Kintzler,

Mezetulle , 26 décembre 2021

Le livre de David di Nota J'ai exécuté un chien de l'enfer. Rapport sur l'assassinat de Samuel Paty (Paris, le Cherche-Midi, 2021), est une « contre-enquête » accablante sur le dispositif qui a conduit à l'assassinat de Samuel Paty. C'est une lumineuse et consternante remontée vers la doctrine pédagogique officielle qui a consenti à la série de rumeurs et d'accusations mensongères orchestrée par l'islamisme et l'antiracisme dévoyé qui l'accompagne. C'est un livre poignant, magnifiquement et sobrement écrit aux modes dramatique et narratif. S'y déroule d'abord, découpé par les entrées en scène, le scénario « à la fois bienveillant et meurtrier » d'une tragi-comédie politique. L'auteur retrace et analyse ensuite, en l'introduisant par un conte philosophique, l'édifiante histoire de la culture du respect dû aux croyants.

Sommaire

Le scénario

Prologue. Le dispositif institutionnel

Acte premier. L'ordinaire du dispositif

Acte II. Construction d'un incident

Acte III. L'assassin

Épilogue. Le dispositif institutionnel (2)

Brève histoire de la culture du respect : un conte philosophique

L'art d'être choqué

Notes

Le scénario

Prologue. Le dispositif institutionnel

Un dispositif perpétuellement réformiste a mis en place depuis belle lurette le retournement du rapport entre élève et professeur. « En plaçant ce dernier sous le regard potentiellement accusateur de l'élève, l'école de la 'confiance' entérine, mais sans le dire, et tout en feignant de lutter contre, une relation asymétrique dont l'enseignant ne pourra sortir que très exceptionnellement gagnant ». (p. 21). À la moindre difficulté, une présomption de culpabilité pèse sur le professeur. À ce jeu disciplinaire auquel l'élève est convié à prendre toute sa part, est adjoint un « partenaire » de poids : le parent d'élève. Moralité : les professeurs n'ont qu'à bien se tenir.

Acte premier. L'ordinaire du dispositif

Un coup de fil accuse Samuel Paty d'avoir traité les élèves musulmans de manière discriminatoire en les excluant d'une classe parce que musulmans. Un autre sème la division au sein de l'équipe enseignante. « Comme dans tous les procès où l'innocent doit s'accuser d'une faute qu'il n'a pas commise », le fautif supposé présente des excuses, ce qui est aussitôt converti en aveu et en preuve de culpabilité. La visite de l'inspecteur « référent laïcité » passe la couche de bienveillance requise : tout n'est pas si simple, il faut être nuancé et distribuer équitablement les torts entre les parties.

Acte II. Construction d'un incident

Samuel Paty est formel : la proposition de sortir de la classe ou de fermer les yeux ne s'est jamais adressée à une catégorie d'élèves sur une base religieuse - ce qui est confirmé par un élève présent : personne ne s'est senti exclu. Mais une élève qui était absente a choisi, elle, de rester dans la classe où elle n'était pas pour entendre le professeur dire « les musulmans vous pouvez sortir ». Et d'ajouter « On a tous été choqués ».

Deux personnages influents - « l'accompagnateur » A. Sefrioui et Brahim C. le père de l'élève - sous forme de vidéos bientôt relayées, s'emparent de cette parole mensongère et la développent : lamentations, accusation,

généralisation (« il se comporte comme ça depuis des années »); amplification (« si on accepte ça, demain on arrivera peut-être à ce qui s'est passé à Srebrenica »); appel à la mobilisation pour « virer ce professeur ».

Du côté de l'administration, l'inspecteur poursuit sa mission apaisante : « il a froissé les élèves ». Peu importe que cela soit démenti par le témoignage des élèves présents, ce qui compte est l'offense ressentie. Un « référent laïcité » n'hésite donc pas à faire triompher l'omerta et à restaurer le délit de blasphème (p. 58).

Le Rapport de l'IGESR¹ du 3 décembre rétablit les faits s'agissant du mensonge, mais ne cite pas les déclarations de Samuel Paty ni celles des élèves présents, préférant s'étonner de la résistance du professeur à reconnaître une « erreur »². Il évite la question centrale : en quoi le ressenti religieux d'une partie des élèves pourrait-il déterminer « l'erreur » d'un enseignant ? On sait (voir le prologue) que la réponse à cette question est connue d'avance ; aussi la rumeur de « racisme » continue-t-elle à se répandre.

Acte III. L'assassin

Le fils d'un Tchétchène ayant trouvé refuge dans l'« État français islamophobe », alerté probablement par les vidéos, a choisi sa victime. Après avoir acheté trois couteaux de boucherie, Abdullah Anzorov arrive sur les lieux. Il propose 350 euros à un groupe d'élèves pour lui désigner Samuel

Paty. Deux d'entre eux « trouvent l'idée intéressante » (p. 72). L'assassin suit sa victime.

« Nul ne sait si le professeur était encore conscient au moment de sa décapitation ». « La nature des coups au niveau des membres supérieurs et de l'abdomen ouvre deux interprétations possibles : ou bien le professeur s'est battu, ou bien l'assassin s'est employé à charcuter sa victime avant de lui trancher la gorge. » (p. 78)

Mort en 'martyr' sous les balles des policiers, Anzorov avait préalablement envoyé, aux bons soins du président de la République, un pieux message menaçant aux Français mécréants : « D'Abdullah, le serviteur d'Allah à Macron, le dirigeant des infidèles, j'ai exécuté un de tes chiens de l'enfer qui a osé rabaisser Muhammad, calme ses semblables avant qu'on ne vous inflige un dur châtement ».

Épilogue. Le dispositif institutionnel (2)

Le Rapport de l'IGESR se termine sur des « recommandations ». Le souci d'accompagnement qui inspire l'institution scolaire l'amène à prévenir le dérapage toujours possible dont « la tragédie fatale » de Samuel Paty offre le sanglant exemple. Le tout baigne dans l'autocélébration des services relayée par le message vidéo que la rectrice de l'Académie de Versailles envoie aux enseignants. Un grand sociologue se demande si, avant de blesser les croyants, on

ne devrait pas y regarder à deux fois et appliquer nos principes de manière accommodante.

Les tombereaux mielleux d'hommages officiels et de fleurs qui recouvrent la décapitation ne parviennent pas à dissimuler le poids du contexte institutionnel : « Sans la destitution de l'enseignant et la sacralisation dévastatrice de l'élève, le témoignage de la petite Z n'aurait jamais acquis la moindre importance, pas davantage que le témoignage d'un cancre à l'époque somme toute bénie où l'administration scolaire n'avait pas encore fait du professeur, à la moindre offense ou au moindre malentendu, son fautif idéal. » (p. 94).

En se référant à l'« essai prémonitoire » publié en 1984 dans lequel Jean-Claude Milner³ décrit l'émergence et les conséquences de ce retournement qui autorise la rumeur et place, au motif d'égalité, chaque professeur en position d'accusé idéal, l'auteur rappelle le moment déjà ancien où la doctrine scolaire officielle a basculé.

Brève histoire de la culture du respect : un conte philosophique

« Il était une fois une petite fille très gentille qui ne demandait qu'à être aimée de la société. Malheureusement, cette société était très méchante et ne songeait qu'à la haïr » (p. 99). Tel est le résumé du « conte pour enfants raconté par des adultes » qui suit. Il suffit de remplacer « petite fille » par « racisée » et « société très méchante » par «

société fondée sur la domination » pour en obtenir la version reçue par les sociologues.

On en trouve l'expression développée dans le livre de Houria Bouteldja⁴ dont l'auteur analyse les pivots : répartition binaire où la variante maximale de la domination est « l'État national blanc » ; racisme préétabli de la haine (des Blancs envers les non-Blancs) et de la vertu (des victimes racisées qui disent toujours la vérité) ; doctrine du salut des Blancs commandé par la contrition ; appel à un collectivisme islamique où « seul Allah est grand » et où chacun sera préservé du « je » toujours haïssable ; outillage pour la lutte « anti-discrimination » où le discours victimaire a pour objet de faire passer l'adversaire pour un monstre raciste.

Il est naïf de vouloir argumenter, de s'interroger sur la vérité de ce discours victimaire. Il est vain, comme on le voit par l'exemple de Salman Rushdie et celui de Samuel Paty, d'établir la fausseté des accusations qu'il lance. Il faut examiner la source de son efficacité. Elle réside dans la question « a-t-on raison d'offenser les croyants ? », d'où suit la maxime : « il vaut toujours mieux apaiser la colère religieuse ». Dès lors, la cause est entendue, et il est aisé d'en tirer la conclusion politique sacrificielle : la conception a-religieuse de la laïcité sera une intolérance guerrière, et le retour au délit de blasphème (« ne pas offenser les croyants ») sera qualifié de conception ouverte et apaisante - cela vaut bien une tête sans doute.

L'art d'être choqué

Introduit par la notion d'offense collective, ce rôle déterminant accordé au respect⁵ se soucie peu des individus et des singularités, qu'il s'agit toujours d'enfermer dans un groupe d'appartenance prétendant représenter, fixer et épuiser leur identité. Mieux : cette conception fusionnelle permet de critiquer « l'universalisme abstrait », et, en cultivant l'art d'être choqué, sert de cache-sexe philosophique aux idéologies totalitaires. Car « l'antiracisme islamiste n'a pas été inventé pour lutter contre le racisme [...] mais pour corriger les effets de l'islamisme par le victimisme » (p. 128).

Au prétexte d'une hâtive ressemblance, l'art d'être choqué embrigade indistinctement et de force tout un groupe dans l'identité figée de victime dont il est mal vu de vouloir s'extraire. Son pouvoir s'étend bientôt au corps social qui s'empresse, notamment sous la forme de « partenariats » proposés par les élus, de voler au secours des 'stigmatisés' et qui finit par se regarder lui-même au prisme des coalitions identitaires. L'injonction d'appartenance somme chacun de revendiquer une dépendance.

On en mesure l'effet par la fréquence croissante de propositions du type « Moi, en tant que Blanc, je pense que... ». Comme si la pensée avait un épiderme, comme si seul un Blanc pouvait savoir ce que ressent un Blanc, un Noir ce que ressent un Noir⁶, une femme ce que ressent une femme.

Comme si le respect d'une personne devait se fondre et s'abolir dans le respect de l'emprise d'une communauté sur les individus, dans le respect d'un ascendant religieux exclusif et jaloux sur les esprits singuliers. À cela l'auteur oppose justement la richesse de l'expérience littéraire. Parce que la littérature fait de l'expérience singulière une expérience traduisible, parce qu'elle repose sur le principe même du dépaysement intérieur - qu'aucun voyage empirique, fût-il dans les étoiles, ne saurait atteindre -, elle est la « négation même du projet communautariste et différentialiste » (p. 145)[7](#).

Notes

[1](#) - Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, « [Enquête sur les événements survenus au collègue du Bois d'Aulne \(Conflans Sainte-Honorine\)](#) », octobre 2020, publié le 3 décembre 2020.

[2](#) - Page 11 du Rapport. L'accréditation d'une « maladresse » par le référent laïcité est reprise page 14, sans aucune formulation invitant à la distance critique.

[3](#) - Jean-Claude Milner, *De l'école*, Paris : Seuil, 1984, rééd. Lagrasse : Verdier, 2009.

[4](#) - *Les Blancs, les Juifs et nous. Vers une politique de l'amour révolutionnaire*, La Fabrique, 2016.

5 - Voir sur ce site, C. Kintzler « Du respect érigé en principe » et « It hurts my feelings : l'affaire Mila et le nouveau délit de blasphème« .

6 - À ce compte, le grand film de Norman Jewison Dans la chaleur de la nuit (1967, d'après un roman de John Ball) deviendrait incompréhensible. Mais c'est précisément son intelligibilité qui est détestable aux yeux de l'antiracisme racialisé postmoderne.

7 - On pourrait ajouter, parallèlement, que la démonstration d'un théorème fait apparaître, elle aussi et sur un autre mode, la constitution d'un sujet autonome et requiert qu'on soit capable de se réfuter soi-même. Aussi la doxa victimaire, dans sa passion anti-universaliste, n'hésite pas à s'en prendre aux mathématiques.

David di Nota: " J'ai exécuté un chien de l'enfer. Rapport sur l'assassinat de Samuel Paty" (Paris, le Cherche-Midi, 2021).

Le blog de David di Nota <https://daviddinota.com/>

Trois itv, entre autres, à écouter :

Sud Radio (par André Bercoff) 14 octobre 2021

Europe 1 (par Sonia Mabrouk), 11 octobre 2021.

Marianne TV (par Natacha Polony), 20 novembre 2021.

Cette entrée a été publiée par [Catherine Kintzler](#) le [26 décembre 2021](#) dans [Diaporama](#), [École](#), [Laïcité](#), [Lecture](#), [philosophie générale](#), [littérature](#), [histoire](#), [Politique](#), [société](#), [actualité](#), [Recensions](#), [Revue](#) et [indexée](#) avec [école](#), [enseignement](#), [laïcité](#), [réforme scolaire](#).

Pour citer cet article

URL : <https://www.mezetulle.fr/jai-execute-un-chien-de-lenfer-rapport-sur-lassassinat-de-samuel-paty-de-david-di-nota-lu-par-c-kintzler/>

oooooooooooo